AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de VILLENEUVE-SUR-LOT
Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

Procédure de passation : Procédure adaptée restreinte (article 28 du Code des Marchés Publics)

Objet du marché : RÉALISATION D'UN PLAN DE DÉSHERBAGE COMMUNAL

Durée du marché : Étude sur une durée de 8 mois

Caractéristiques principales des besoins :
Procédure adaptée restreinte avec réception des candidatures avant le 17/10/2011 à 12h00, le dossier pour remise de l'offre sera envoyé ultérieurement.
Objectifs de l'étude :
- Optimiser les pratiques en terme d'utilisation de produits phytosanitaires,
- Identifier les zones à risque vis à vis de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires,
- Faire un inventaire des pratiques au regard de l'utilisation des phytosanitaires pour évaluer les pressions sur le milieu.

Les prix sont fermes.
Les variantes ne sont pas autorisées.
Classement CPV : 71241000-9

Délai de validité des offres :
120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Acte de candidature – Documents à produire :
- DC1* ou ancien DC4 ou lettre de candidature
- DC2* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant (dont liste des principales références)
- Attestations d'assurances en cours de validité

** Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :*
http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat

Ces documents devront être envoyés par fax au 05.53.49.01.39 à l'attention de Mme BRAIT, adressés par courrier ou déposés **avant le 17 octobre 2011 à 12 heures** à :

Mairie de Villeneuve-sur-Lot - Service des Marchés Publics
Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex

Seront éliminés :
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés ;
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

La transmission des candidatures par voie électronique ne sera pas autorisée.

Critères de jugement des offres :
Dans la deuxième phase, après sélection des candidats
Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :
- Qualité de la note méthodologique : 40 %
- Moyens personnels et matériels : 30 %
- Prix : 30 %

Renseignements :
- d'ordre administratif : Service des Marchés Publics – Madame BRAIT – tel 05 53 41 51 52

- d'ordre technique : Service Cadre de Vie – Monsieur CHAUCHARD – tel 05 53 27 16 17

Date d'envoi du présent avis à la publication : **3 octobre** 2011